Catholiques et par conséquent des hommes de Dieu. L'Eglise est toujours heureuse de bénir ses enfants et plus particulièrement ceux qui comme vous, Forestiers Catholiques, donnent le bon exemple parmi les populations au milieu desquelles vous vivez. Votre mission ne se limite pas à faire le bien et à donner le bon exemple sur la terre, mais même au-delà de cette vie mortelle vous veillerez sur les êtres qui vous sont chers et qui béniront votre mémoire.

"Mais," dit-il, "vous n'êtes pas seulement une société d'assurance sur la vie. Votre ligne de conduite vous est toute tracée par cette noble devise de votre Société: "La Foi, l'Espérance et la Charité."

Ah! mes frères, aimez-vous les uns les autres, appuyez-vous les uns sur les autres, afin d'éviter les écueils qui encombrent le rude chemin de la vie.

"J'aurais," dit l'éloquent prédicateur, "un conseil à donner aux jeunes filles, et c'est celui-ci: Si jamais vous avez à donner votre cœur et votre main, demandez au jeune homme qui en aura fait la conquête, et plus que cela, exigez de lui, avant de sceller l'union des cœurs par le sacrement du mariage, qu'il fasse partie de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Ce sera là pour vous, une garantie qu'il sera bon époux, bon père de famille et que, quand il plaira à Dieu de marquer l'heure de la cruelle séparation, il aura fait en sorte d'assurer votre pain et celui de vos enfants.

"Que le bon Dieu," dit-il, "bénisse vos délibérations et qu'il vous protège ainsi que vos familles."

Après la messe la procession se reforma et, après avoir défilé par les principales rues de la ville, elle se rendit à la salle de la Convention où chacun se dispersa.

A la séance de l'après-midi, à deux heures et demie, une adresse de bienvenue nous fut lue par le maire de la ville, un monsieur Quackenbush.

Quoique les Sioux, comme je l'ai déjà dit, aient été les premiers habitants de LeSueur, que ceux qui m'écoutent en ce moment ne s'effraient pas. Ce maire, type le plus parfait du Yankee, n'est pas un Sioux, quoique son nom puisse laisser quelques doutes là-dessus.

Ce monsieur s'exprima à peu près dans les termes suivants :

Au Chef Ranger et aux Forestiers Catholiques.

J'ai l'agréable privilège de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue dans notre petite ville. Je suis heureux de vous voir aussi nombreux, et j'espère que vos assemblées seront agréables autant que fructueuses. Nous sommes arrivés à une époque où tous semblent heureux, et pourquoi n'en serait-il pas ainsi.

Nous venons justement de terminer une abondante récolte, et en même temps nous pouvons nous féliciter sur la fin heureuse de la guerre. Personne ne se plaint des temps durs et aucun nuage n'obscurcit le soleil de la prospérité.

Maintenant, au nom des Forestiers de LeSueur, et des citoyens, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Je vais remettre les clefs de la ville à votre Chef Ranger, et j'ose espérer que pendant votre séjour dans notre ville, rien de ce qui peut vous donner le comfort et vous rendre heureux ne vous fera défaut.

Après la lecture de cette adresse le Maire remit au Vice-Chef Ranger, M. Alexandre Richard, une énorme clef, mesurant deux pieds de longueur. Evidemment les habitants de LeSueur ont le cœur long et large. Je dois ici remarquer que M. Richard qui a présidé cette Convention, en l'absence du Chef Ranger d'Etat, retenu chez lui pour cause de maladie, est un de nos compatriotes distingués de Stillwater, Minn. Il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de talent, et une impartialité à l'épreuve de toute critique.

De tels hommes font honneur à notre race aux Etats-Unis.

Voici la réponse qu'il fit aux souhaits de bienvenue du Maire.

MONSIEUR LE MAIRE, dit-il,

Comme votre ville vient de capituler sans conditions, les envahisseurs auront bien soin de se servir des clefs avec beaucoup de discrétion. Les bâtisses publiques seront à l'abri du pillage, et les citoyens ne seront pas molestés. Si nous devions faire usage des clefs ce ne sera què pour nous procurer des provisions et quelques rafraichissements. Nous venons ici non seulement comme Forestiers Catholiques, mais aussi comme citoyens américains, comme chefs de famille, comme époux et pères. Nous nous réunissons pour préparer des lois, afin de protéger et aider ceux que nous aimons et chérissons. Quand nous ne serons plus, nous voulons laisser de bons exemples à nos descendants, et comme ils seront de bons catholiques, ils devront nécessairement, comme de bons et véritables citoyens américains, porter haut et ferme le vieux drapeau aux trois couleurs, ce drapeau de la plus noble et de la plus grande république de la terre.

M. Richard remercia le maire et les citoyens de LeSueur pour leur réception si cordiale, et leur assura que les clefs resteraient entre des mains loyales

"J'epère," dit-il, "que la Convention sera fructueuse et que nous pourrons ajouter une autre page brillante à l'histoire des Forestiers Catholiques.

Le flot du temps pourra entraîner notre barque vers la mer, les aiguilles du cadran, qui marquent les heures de notre existence, pourront tourner incessamment, nos cheveux pourront prendre les couleurs de l'argent ou de l'or, mais jamais nous n'oublierons notre agréable séjour au milieu de la bonne et vaillante population de LeSueur."

Inulile de vous dire que ce discours fut vivement applaudi. Quelques autres orateurs adressèrent la parole, entre autres les RR. PP. Bush, de LeSueur; Shefford, de Duluth; et Fox, de St-Paul.

La Convention fut alors définitivement ouverte, on procéda à la nomination des différents comités.

Le premier ordre du jour fut la passation de résolutions de condoléances sur la mort du Frère McGuinness, décédé le jour même de l'ouverture de la Convention, pendant l'office divin.

Le mercredi, les membres assistèrent en corps à une messe de *requiem* chantée pour les membres défunts.

Les deux questions principales portées devant la Convention furent celles du fonds de réserve et de la désignation du lieu où doit se tenir la prochaine convention d'Etat.

Après beaucoup de discussion sur l'opportunité de l'établissement d'un fonds de réserve, la convention décida, par une majorité de vingt-cinq voix, sur la nécessité d'avoir un tel fonds, mais, avec la restriction que ce fonds serait administré par et sous le contrôle de chaque Etat ou Province.

Quant au choix du lieu de la prochaine convention, le vote fut unanime en faveur de la ville de Fargo.

Le jeudi matin, dernier jour de la convention, tous les membres assistèrent en corps aux funérailles du Frère McGuiness, et elles furent des plus imposantes. Les Forestiers donnèrent en cette occasion le spectacle imposant d'une association d'hommes, mûs par les sentiments de la fraternité et conduisant à son dernier repos, celui qui naguère encore, me dit-on, était l'orgueil de la Cour Saint Charles, dont il était un des membres.

Dans la séance de l'après-midi, on procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant :

Chef Ranger—F. Niemeyer, de St-Paul.

Vice-Chef Ranger—M. McNamara, de Minneapolis.

Secrétaire—G. W. Stenger, de St-Paul.

Trésorier—C. V. Bélanger, de Minneapolis.

Syndics—Peter Loskiel, Jameston, North Dakota.

M. P. Morris, St-Paul.
S. M. Ash, Buffalo, Minn.
John Grutsch, Minn.
A. Schawb, LeSueur.

Après des votes de remerciements à la Cour St Charles, de LeSueur, ainsi qu'aux membres du clergé, pour la magnifique réception faite aux délégués, la Quatrième Convention de l'Etat prit sa fin.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai emporté le meilleur souvenir de mon voyage.

Ces réunions, tout en laissant une bonne impression chez ceux qui y prennent part, contribuent en même temps à faire aimer davantage notre société.

Il faut avoir été témoin de l'enthousiasme et de l'attachement à l'Ordre de nos cours sœurs pour en apprécier toute la grandeur.

Connaissant d'avance tout l'intérêt que vous portez à notre société, j'ai confiance, Messieurs et Frères, que les quelques notes que je viens de vous lire, auront pour effet de stimuler encore plus s'il est possible, l'attachement que vous portez à la Cour Taché.

A ce propos, vous voudrez bien me permettre quelques remarques qui, j'en ai la conviction, seront prises en bonne part, car elles sont dans l'intérêt des membres de notre Cour.

Des sociétés nouvelles se sont implantées dans notre ville depuis quelques temps, et d'autres sont en voie de l'être.

Nous savons tous que l'Ordre des Forestiers Catholiques assure ses membres jusqu'au montant de $3,000. Il n'y a, si je suis bien informé, que deux ou trois membres de notre Cour qui portent ce montant d'assurance.

Je me suis demandé souvent quel pouvait être le motif de ceux qui entrent dans de nouvelles sociétés sans avoir probablement pris le maximum d'assurance que nous leur accordons.

Ce ne peut être assurément pour obtenir une augmentation de secours en maladie, car s'il en était ainsi, les frais qu'ils ont à payer valent beaucoup plus que ceux qu'ils peuvent retirer. Ils ont à payer le prix d'initiation et des impôts trimestriels assez considérables dans une nouvelle société, et cela, comme je l'ai déjà dit, sans avoir pris l'assurance de $3,000 dans notre Cour.

En agissant ainsi, ils font une perte directe de tous ces impôts.

Je ne veux pas ici contester la valeur des autres sociétés, toutes ont un but louable et sont appelées à accomplir une grande somme de bien; mais je voudrais que l'on épuisât, avant d'entrer dans de nouvelles sociétés, tous les avantages offerts par l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Nous sommes aujourd'hui, une des associations catholiques la plus puissante en Amérique. Nous comptons 60,000 membres, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. La Province de Québec seule, nous fournit un contingent de près de 15,000 membres, et certes, les progrès immenses accomplis aujourd'hui doivent nous donner confiance pour l'avenir.

Je termine en vous remerciant pour l'honneur que vous m'avez fait, en m'élisant votre représentant. Vous m'avez procuré par là, non seulement un voyage agréable, mais en même temps, l'avantage de me faire apprécier plus encore la grandeur et la noblesse de ceux qui ont été les fondateurs de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Avant de terminer, je dois vous offrir mes excuses pour ne pas avoir fait un rapport plus élaboré; je dois avouer que les matériaux m'ont quelque peu fait défaut. C'est pourquoi j'ai cru devoir faire certaines digressions dans le sujet aride que j'avais à traiter.

Veuillez croire que ce que j'ai fait, l'a été dans le but de vous être agréable en même temps que pour vous démontrer, d'une manière bien humble il est vrai, combien je vous suis reconnaissant pour les sentiments de profonde sympathie que vous m'avez toujours si généreusement témoignés.

Les troupes du gouverenement chinoisont été défaites dans des com bats depuis dix jours, par les rebelles, et ont perdu trois mille hommes. Les rebelles seraient au nombre de quatre-vingt-dix mille.